

Malakoff, le 27 février 2019

**Décision n°2019-08 portant nomination de la directrice du centre de Langres**

La directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,  
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414 – 18,  
Vu le décret du 17 novembre 2017 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** Mme Séverine GILOT est nommée directrice du centre de Langres.

**Art. 3** - La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

**Art. 4** – La décision n°2016-07 est abrogée.

**Art. 5** – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



Nathalie HANET